

## Aly : du nom propre à la relégation silencieuse - anatomie d'un effacement (Souveraineté sans témoin • Gouvernement par l'abandon • Réassignation primitive)

Par Sylvain George

### Cela ne s'arrête pas là

Ce 14 juillet 2025, vers 22h30, Aly, adolescent de 17 ans, sort de chez lui à Garges-lès-Gonesse pour faire une course. Alors qu'il marche dans la rue, une voiture banalisée de la police se porte à sa hauteur. Aly entend distinctement l'un des policiers dire : « *Lui, on va le niquer.* » Pris de panique, Aly tente de fuir, avant d'être rapidement rattrapé, battu violemment dans le véhicule de police, puis abandonné dans une forêt en pleine nuit. Avant de le laisser sur place, les policiers lui dictent une phrase à répéter : « *Si on te demande, qu'est-ce qui t'est arrivé ? Tu es tombé.* »<sup>1</sup>

L'ironie tragique veut que cet événement survienne précisément le jour de la célébration de la prise de la Bastille, symbole historique de la libération et de la contestation de l'autorité arbitraire...

Cette scène, rapportée par la sœur d'Aly et corroborée par les images diffusées sur les réseaux sociaux, ainsi que par les interventions publiques de plusieurs députés de La France insoumise, est loin d'être un fait isolé ou une dérive accidentelle. Elle se place au cœur d'un agencement précis de violences spatialisées, symboliques et discursives, où la brutalité policière s'exerce au-delà même des coups portés : elle opère dans la géographie, dans le langage, dans la mémoire.

La forêt, ici, n'est pas simplement un lieu choisi au hasard. Elle porte en elle une signification historique profonde. Depuis longtemps, la forêt incarne, dans l'imaginaire occidental, un espace d'indétermination, d'invisibilité et d'abandon. Lieu hors droit, elle est historiquement associée aux figures du sauvage, du hors-la-loi, du non-civilisé. Elle constitue un espace politiquement produit d'effacement, de relégation, d'impunité. En y déposant un adolescent racisé après l'avoir battu, les policiers n'agissent donc pas seulement dans un but pragmatique - éviter les regards, masquer l'acte - mais aussi dans une logique symbolique précise : celle de l'exclusion absolue. La forêt devient ainsi un opérateur spatial d'illégitimité. L'abandon dans la forêt reconduit ainsi une opération d'essentialisation, par laquelle Aly est rejeté hors du domaine de la culture, hors du champ politique et juridique, vers une prétendue sauvagerie qui lui serait intrinsèque.

Cette assignation symbolique s'articule étroitement avec la construction politique de catégories telles que celle des « sauvages ». Introduit pour la première fois par Jean-Pierre Chevènement il y a déjà plusieurs décennies, ce terme n'est pas seulement une insulte mais constitue aussi une catégorie performative, qui, en désignant certains jeunes comme irrationnels, violents ou incontrôlables, justifie leur traitement hors normes. Aujourd'hui, cette logique se poursuit à travers la rhétorique de l'« ensauvagement » de la société, visant à stigmatiser les nouvelles « classes dangereuses » - autrefois les pauvres blancs, désormais les immigrés et leurs descendants. La « sauvagerie » n'est bien évidemment pas un état réel : c'est un dispositif discursif, une fiction politique de l'altérité. En ce sens, abandonner Aly dans une forêt, c'est matérialiser concrètement, spatialement, une logique de réassignation

---

<sup>1</sup> Plusieurs vidéos circulant sur les réseaux sociaux, et notamment sur TikTok, Facebook et Instagram, montrent Aly après l'agression, le visage tuméfié, en présence de sa famille et des pompiers. D'autres séquences, tournées dans la rue, donnent à voir son propre témoignage, tandis que sa sœur dénonce publiquement les faits. Ces images, devenues virales, rendent visible ce que les policiers avaient tenté de soustraire au regard, et donnent consistance au reste insistant qui échappe au récit imposé. Voir notamment : <https://www.facebook.com/watch/?v=781227467577605>

primitive. Il ne s'agit pas simplement de le punir ou de l'effacer, mais de le replacer, selon une fiction politique violente, dans un lieu imaginaire d'où il ne serait jamais véritablement sorti.

Ou encore : Aly, comme Nahel, a dix-sept ans. Cette coïncidence d'âge n'est ni anodine, ni contingente. Elle signale une opération politique ciblée, dans laquelle la jeunesse racisée, mobile, visible, issue des quartiers populaires, est érigée en figure problématique à contenir, à surveiller, à discipliner. Il ne s'agit pas simplement d'une exposition accrue à la violence, mais d'une préemption symbolique et matérielle de ce que représente cette jeunesse : une force vitale en excès, un devenir non assigné, un possible encore non formulé. Loin d'être punitive au sens classique, la violence policière devient ici préventive et vise à désamorcer la révolte avant même qu'elle ne prenne forme, à neutraliser toute affirmation de soi, toute insistance à être. Ce n'est pas le crime passé qui est sanctionné, mais le geste futur, le mouvement imprévisible, l'altérité vivante. Le corps adolescent devient ainsi un lieu de projection d'angoisses collectives, mais aussi un champ d'expérimentation sécuritaire. Il concentre des affects contradictoires comme la peur, la haine, le rejet, auxquels s'ajoute une volonté sourde de domestication. Par l'agression d'Aly, c'est aussi une forme de futur que l'on cherche à éteindre : une parole en gestation, une subjectivité en construction, une dignité encore informe mais déjà insupportable pour un ordre qui ne tolère que l'obéissance ou l'effacement.

Si la forêt peut être pensée comme un lieu d'effacement et d'impunité, elle demeure aussi un espace où la souveraineté policière se révèle paradoxalement dans sa plus grande nudité. En cherchant à invisibiliser son acte, la police en révèle simultanément le caractère systématique, prémédité, et inscrit dans une logique structurelle d'État. Car la souveraineté ne se manifeste jamais aussi clairement que lorsqu'elle agit dans des espaces privés de témoins, privés de droit, où la parole de la victime est immédiatement fragilisée, rendue précaire. Cette souveraineté sans témoin est une configuration du pouvoir qui opère dans le silence, par retrait de la scène publique. L'abandon d'Aly dans la forêt est ainsi une scène paradigmatique de souveraineté sans témoin, où la violence s'exerce dans sa forme la plus nue, la plus radicale.

Cette violence s'étend également au langage lui-même. La phrase imposée à Aly, « tu es tombé », ne constitue pas simplement une injonction à mentir, mais une capture du récit. C'est un énoncé contraint, un langage neutralisant qui cherche à coloniser l'expérience intime de la victime, à lui dénier toute possibilité d'un récit authentique, légitime, audible. La parole devient ainsi l'objet même de la domination : en imposant ce récit, les policiers tentent d'annuler par avance toute possibilité de justice. La vérité n'est plus seulement combattue après coup, elle est attaquée préventivement, dans le cœur même de l'expérience subjective.

Cependant, malgré cette tentative d'annihilation, quelque chose échappe à ce dispositif d'effacement. Le visage tuméfié d'Aly circule en images, sa sœur prend la parole, des élus politiques se mobilisent, une enquête judiciaire est ouverte. Ce reste, ce résidu politique, produit un effet perturbateur puissant. Il vient fissurer le silence organisé, contredire le récit imposé, réouvrir une scène que l'on voulait définitivement close. La forêt, de lieu de relégation absolue, devient malgré elle un lieu de révélation, de profanation du silence, d'interruption de l'ordre policier, une fissure dans l'architecture du déni.

Ce qui émerge alors, c'est une cartographie critique des lieux de violence d'État. Non seulement la forêt, mais tous ces lieux périphériques, anonymes, où s'exerce une violence systémique et racialisée : parkings isolés, fourgons anonymes, cellules de commissariat, zones frontalières, centres de rétention, rues désertes, quartiers bouclés, lisières urbaines, hangars, couloirs de transport ou campements informels comme ceux de Calais, de Vintimille ou de la Porte de la Chapelle. Ces espaces ne sont jamais neutres. Ils forment une infrastructure du mépris, où l'arbitraire est structurel, routinisé, administré. Ils constituent les territoires de la relégation différentielle, où le droit n'a plus cours, où les vies racisées sont placées à distance, rendues invisibles et disponibles à la violence arbitraire.

Penser philosophiquement et politiquement cette scène d'abandon, c'est donc mettre en lumière une topographie de la violence raciale et institutionnelle contemporaine. Ce n'est pas simplement dénoncer un acte isolé, mais comprendre les mécanismes qui permettent à cette violence de se perpétuer dans le silence, la dénégation et l'impunité. Le cas d'Aly ne relève pas de l'exception, mais de la règle, et c'est précisément cette règle qu'il faut nommer, déplier et combattre par le langage, par le témoignage, et par la pensée.

Ainsi, loin de se réduire à un fait divers ou à une anecdote marginale, la scène vécue par Aly devient l'indice d'un régime plus large, qu'il est urgent d'interroger, de décrire avec rigueur, et contre lequel il s'agit désormais de lutter avec détermination. Parce que ce qui a eu lieu ne doit plus être invisibilisé. Parce que ce lieu d'abandon doit devenir le lieu d'une parole politique: Aly, du nom propre à la forêt.

### **Ce qui a eu lieu (ceci n'est pas une conclusion)**

Ainsi, deux scènes récentes de violence policière en France viennent se répondre à distance : la mise à mort de Nahel Merzouk, adolescent de 17 ans tué à bout portant à Nanterre en juin 2023, et l'agression suivie de l'abandon en forêt d'Aly, également âgé de 17 ans, à Garges-lès-Gonesse, en juillet 2025. Deux événements distincts, mais structurellement liés, non par un simple effet de répétition, mais par une logique partagée de contrôle, d'intimidation et d'effacement.

Ce ne sont pas deux faits divers, mais deux fragments d'un même agencement de violence, deux manifestations d'un même régime de souveraineté policière, qui élargit sans cesse ses marges d'action : dans l'espace, par la multiplication des zones grises de non-droit ; dans le langage, par l'imposition d'énoncés contraints ; dans la mémoire, par l'organisation de l'oubli ou du discrédit. D'un côté, une exécution à ciel ouvert, filmée malgré elle. De l'autre, un passage à tabac dissimulé, suivi d'un abandon en forêt. Dans les deux cas, ce qui est visé, ce n'est pas seulement un individu, mais la « figure » d'une jeunesse racisée, mouvante, indocile, qui persiste à exister en dehors des assignations, dont l'existence même dérange l'ordre établi.

Essayer de penser ensemble ces deux scènes, ce n'est pas juxtaposer deux victimes, mais faire apparaître ce qui les relie : un mode de gouvernement par l'abandon, une parole empêchée, une cartographie différenciée des vies exposées, et une impossibilité structurelle de justice. Ce que révèlent ces deux événements, c'est la mise en œuvre d'une violence performative, où l'acte policier, qu'il s'agisse d'un tir à bout portant ou d'un passage à tabac, produit immédiatement sa propre légitimité dans l'instant même de sa réalisation, sans instance tierce, ni mémoire autorisée. C'est aussi l'inscription dans une société de relégation différentielle, où les corps racisés, jeunes et mobiles, sont soumis à des formes spécifiques d'exposition, de surveillance et de disparition, selon des géographies inégalement normées.

Abandonner un adolescent dans une forêt en pleine nuit, c'est activer une zone d'effacement : un espace opaque, où le droit se suspend et où la brutalité peut se déployer sans témoin, dans une forêt devenue une forêt politique, le théâtre d'un effacement stratégique. Cette logique n'est pas résiduelle : elle est au contraire rendue possible, soutenue et étendue par une impunité active, fondée sur des récits contraints, des procédures dilatoires, une désactivation du visible et une orchestration institutionnelle du silence.

Essayer de penser ensemble ces deux scènes, c'est dès lors rendre perceptible un monde structuré par l'effacement, la relégation, et la production d'une souveraineté obscure et sans témoin.

C'est aussi montrer que dans les interstices du silence et de la violence, persistent malgré tout un nom, un visage, une image, un geste, une profanation du silence imposé.

Il ne s'agit pas seulement de documenter, ni même de dénoncer. Il s'agit de nommer ce qui a eu lieu, de désigner ce qui ne passe pas et continue d'insister, de faire droit à ce qui résiste malgré tout : une justice différée, une mémoire insoumise, une politique du nom propre. Il s'agit aussi de rendre lisible, à travers deux gestes policiers situés, un monde entier dans lequel certains peuvent tuer, abandonner, imposer un récit, sans que rien ne vienne suspendre l'ordre. Ces quelques lignes entendent marquer une disjonction dans ce continuum, contre l'effacement. Écrire contre l'effacement, c'est déjà, fût-ce partiellement, fût-ce à la lisière, interrompre l'ordre.

Nahel et Aly, deux noms contre l'effacement.